



COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SPORTIVE DU DEPARTEMENT DE LA VIENNE ANNEE 2020

Le compte rendu pour cette année sera bref.

Le calendrier des épreuves a été modifié plusieurs fois dans l'année.

De nombreuses courses ont été annulées ou reportées quand cela a été possible.

Les arbitres se sont déplacé(e)s sur toutes les épreuves qui se sont déroulés en respectant en accord avec les organisateurs les mesures sanitaires.

Pour 2021 plusieurs arbitres ont souhaités prendre un peu de recul et ne prendre qu'une licence arbitre club ce qui va diminuer le nombre d'arbitres régionaux et nationaux pour se rendre sur les épreuves organisées dans le Département de la Vienne.

En espérant qu'un maximum d'épreuves soit reconduit pour 2021 et qu'une année cycliste dans toutes les catégories puisse se dérouler normalement.

Bonne année sportive a tous pour 2021.

***Le Responsable
De la Commission Sportive Départementale***

Michel CHAVANEL